

La France obtient une résolution onusienne sur la Centrafrique

LE MONDE | 11.10.2013 à 10h51 • Mis à jour le 11.10.2013 à 10h51 | Par Alexandra Geneste (New York, Nations unies, correspondante)

La détermination de la France a eu raison de l'indifférence générale concernant la République centrafricaine (RCA), qui sombre dans l'anarchie depuis le renversement du président Bozizé en mars dernier par la coalition rebelle la Séléka.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité, jeudi 10 octobre, une résolution française ouvrant la voie, d'ici à quelques mois, au déploiement de casques bleus dans ce pays en proie à des tensions interconfessionnelles.

La machine onusienne lancée, reste à [convaincre](#) les quatorze autres pays membres du Conseil de la nécessité de ce scénario, qui aurait l'avantage de ne pas [faire apparaître](#) la France en "première ligne". C'est bien là l'inquiétude qui prévaut à Paris. "Pas question d'[envoyer](#) la grosse cavalerie comme au [Mali](#)", avance un diplomate.

La résolution se contente pour l'instant de [soutenir](#) les efforts de l'[Union africaine](#) (UA), engagée à [sécuriser](#) le pays. Les quelque 2 500 soldats africains de la Misca (Mission internationale de soutien en [Centrafrique](#)), issus du [Tchad](#), du Congo, du [Gabon](#) et du [Cameroun](#), devraient [être](#) rejoints prochainement par des renforts faisant [porter](#) leur nombre à 3 600. L'idée de [transformer](#) cette mission en opération de maintien de la paix est citée dans le texte comme l'une des options envisageables de "soutien [international](#) à la Misca".

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a trente jours pour [soumettre ses](#) recommandations. Ce vote est un "premier pas de mobilisation politique", a souligné l'ambassadeur de France à l'ONU, Gérard Araud, qui ne manque pas de [rappeler](#) combien la communauté internationale, "est souvent ignorante de ce qui se passe" en RCA. "Merci pour votre vote crucial qui rend au peuple de la Centrafrique son humanité", a déclaré aux quinze pays membres du Conseil de sécurité l'ambassadeur centrafricain Charles-Armel Doubane.

PRÉCÉDENT SOMALIEN

Sur la base du rapport du secrétaire général de l'ONU, une nouvelle résolution devra [être](#) adoptée pour [décider](#) des modalités de ce soutien. L'ONU a trois possibilités : [offrir](#) un "paquet" de soutien logistique financé par ses soins – fourniture de moyens lourds (avions, hélicoptères), apport de carburant, nourriture, équipements –, [ouvrir](#) un compte, comme elle l'avait fait pour [financer](#) la force panafricaine au Mali, ou encore [créer](#) une 16^e opération de maintien de la paix.

La première option étant refusée par les Etats-Unis, échaudés par l'expérience coûteuse de l'Amisom, la mission de l'UA en [Somalie](#), seules les deux autres sont a priori possibles et ne s'excluent pas l'une l'autre. D'où la probabilité d'une action en

deux temps, à l'instar de ce qui avait été fait au Mali : l'ONU laisserait les acteurs régionaux s'[impliquer](#) dans un premier temps pour [prendre](#) le relais ensuite. Un dialogue entre l'UA et les Nations unies a déjà commencé, affirme Gérard Araud, notamment lors de la visite récente du Conseil de sécurité dans la région des Grands Lacs.

A Paris, alors que le ministre des [affaires étrangères](#), Laurent Fabius, est attendu dimanche à Bangui, on estime que "[l'Afrique](#) a la volonté mais pas la capacité de régler" la crise centrafricaine. La France, qui dispose de 450 soldats en RCA, réfléchit à une augmentation de ses effectifs, et pourrait s'[inspirer](#) de son action en [Côte d'Ivoire](#), où la force "Licorne" soutient l'ONU, selon l'ambassadeur français, qui précise : "Je peux vous [dire](#) que le modèle de l'opération "Serval" au Mali est un modèle exclu."